

## **Situation du commerce à Besançon - Communication de M. JACQUEMIN, Conseiller Municipal**

**M. JACQUEMIN :** Monsieur le Maire, je souhaite intervenir, comme je vous l'ai dit, au sujet de la situation du commerce dans la Ville de Besançon. Ma question est un peu d'actualité en ce sens que cet automne on a déploré une baisse extrêmement importante de la consommation des ménages, qui rend d'autant plus sensibles les difficultés vécues par le commerce dans le centre-ville.

C'est aussi d'actualité parce que nous allons discuter des procédures dans le cas de la loi de finances, des procédures d'aide de réhabilitation, de réanimation des centres villes. De même la Chambre de Commerce a tenu récemment des états généraux du commerce, et enfin, comme vous le savez les uns et les autres, une association s'est créée pour étudier quelles étaient les propositions à mettre en oeuvre pour la réhabilitation et la réanimation du centre-ville.

Nous nous sommes déjà exprimés sur ce sujet de nombreuses fois dans ce Conseil. On a observé que vous aviez largement soutenu l'aménagement de Châteaufarine qui est d'ailleurs bien en place maintenant, qui prend sa vitesse de croisière. Les conséquences naturellement se font ressentir car les parts de marché ne sont pas extensibles et on observe une diminution et même quelquefois un effondrement des chiffres d'affaires réalisés par les commerces du centre-ville, de l'ordre de 10 à 50 %. Dans cette situation délicate, chacun ici est attaché à voir comment on peut aller contre cette évolution très négative. J'observe tout de même que 34 villes ont entamé des procédures dites centre-ville avec des crédits d'Etat mais aussi avec des crédits des collectivités. Je rappelle ici que l'opération Grand-centre est un total environ de 2 MF avec une participation de l'Etat de l'ordre de 800 000 F, cette opération est en cours. Mais ce que je craignais, Monsieur le Maire, se vérifie : ces opérations développent surtout des études mais ne débouchent en réalité pas sur grand chose. Il y avait dans les projets nourris par Grand-centre deux choses assez concrètes, d'une part une proposition pour les artisans d'aménagement de la zone de la Rotonde, je crois que c'est une affaire qui n'est pas retenue, d'autres variantes sont à l'étude pas d'ailleurs dans le cadre du centre de la ville, je m'empresse de le dire, et puis il y avait aussi une procédure tendant à déboucher sur une opération concrète, sur un dossier qui devient un serpent de mer parce que je crois qu'on en parlait déjà il y a 20 ans dans cette ville, de la réhabilitation de la Place du Marché.

Cette question est assez simple, Monsieur le Maire. Les réponses que vous apportez à cette question aujourd'hui ne sont pas à la hauteur de la situation assez difficile et je souhaiterais qu'on accélère d'une part les conclusions de Grand-centre et deuxièmement qu'on voie comment une relance de cette opération Grand-centre pourrait se faire sur des investissements au centre-ville notamment en profitant des fonds du FISAC qui, comme vous le savez, sont abondés par une taxe sur les ventes opérées en grande surface.

Voilà ma question, Monsieur le Maire, en me faisant ici l'interprète bien sûr de ceux qui vivent de ce commerce mais aussi de l'ensemble des citoyens bisontins qui sont attachés à ce que le centre-ville ne se transforme pas progressivement en une zone de bureaux, de banques et d'activités administratives qui ferait qu'au fond on verrait progressivement s'installer un désert et peu d'animation dans notre centre-ville.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Effectivement, cette question est d'actualité. Au centre-ville, les commerçants se plaignent. Nous avons avec eux, notamment avec l'Union des Commerçants, la Chambre de Métiers, la Chambre de Commerce, démarré à partir de 1990, il y a donc deux ans déjà, cette opération appelée Grand-centre. Nous avons passé contrat avec l'Etat. Des crédits, 2 MF, ont été engagés dont 800 000 F de la part de l'Etat pour la réalisation des études. Effectivement, pour aller au-delà, il faut aussi des investissements.

Qu'est-ce que la Ville peut investir au niveau des commerces du centre ? Est-ce qu'elle peut choisir entre un commerce de vêtements et une banque ? Lorsqu'un commerce du centre-ville décide de s'en aller et que les locaux sont repris par une Caisse d'Epargne, qu'y peut la Ville ? Sinon s'arranger pour qu'effectivement la réhabilitation soit faite dans les meilleures conditions.

Le commerce du centre-ville, à mon avis, vivra dans la mesure où cette opération Grand-centre sera mieux portée par les commerçants. En réalité, l'Union des Commerçants représente à peu près 70 commerçants, c'est-à-dire 10 % de l'ensemble des commerçants ; c'est très peu ! J'en parlais récemment avec M. NEMARK, le représentant du Ministère du Commerce et de l'Industrie sur la région, avec qui nous avons fait le tour justement de ces problèmes du commerce. Nous disions donc qu'il faut relancer cette opération Grand-centre, développer peut-être des actions mais il faut que les commerçants déjà prennent en main ce souci de réactualiser, de rénover un petit peu le centre.

Qu'avons-nous fait ? D'abord une étude sur la zone artisanale vous l'avez dit, où la Ville a participé pour 60 000 F. C'était une étude souhaitée notamment suite aux demandes d'extension de locaux, dans le but de trouver un lieu, qui ne l'est pas encore, pour l'implantation d'une zone artisanale assez proche du centre.

Pour la restructuration du quartier du Marché, nous avons demandé à deux architectes, ROLLAT et KOENIG de nous préparer un concours d'architecture. Leurs premiers éléments d'investigation sont arrivés maintenant ; nous allons donc essayer de poursuivre cela mais il nous faut trouver 1) des crédits, 2) des investisseurs, 3) des locomotives pour animer tout cela. Ce n'est pas encore au point mais enfin nous sommes bien conscients que c'est le centre nerveux d'une réanimation du centre-ville.

Pour la promotion et la communication, la Ville a mis également 60 000 F, manifestant ainsi son souci, sa volonté de continuer d'animer ce centre-ville. Nous pouvons poursuivre mais avec les moyens qui sont les nôtres. Ainsi, l'UFR de Lettres restera au centre-ville puisque nous allons les loger progressivement sur Granvelle. Cela permettra à des milliers d'étudiants de continuer d'animer le centre et je crois que c'est important. La présidence de l'Université va s'installer à Goudimel. Ce n'est pas ce que nous souhaitons mais enfin c'est une animation à côté de la Place du Marché. La construction du parking de la Mairie de 600 places a été réclamée par les commerçants ; il est maintenant réalisé. On va ensuite aménager la sortie de ce parking jusqu'au centre par la piétonnisation.

Je crois que nous faisons davantage d'efforts même financiers pour le centre-ville que pour Châteaufarine. Vous avez dit en effet tout à l'heure que la Ville a fortement aidé le développement de la zone de Châteaufarine. Absolument pas ! Nous n'y avons pas mis un centime. Nous avons simplement prévu le surdimensionnement des conduits d'assainissement pour permettre l'assainissement de la partie qui se trouve de l'autre côté de la rue de Dole qui était nécessaire. Notre participation s'est limitée à cela. C'est vrai que nous voulions cette zone de Châteaufarine où déjà des emplois ont été créés, où des taxes professionnelles vont tomber, etc. pour faire équilibre avec la zone de Valentin, ça n'a jamais été caché. Mais la Ville financièrement n'a pas aidé la zone de Châteaufarine, elle l'a souhaitée c'est vrai, elle a aidé à avoir des permis de construire, etc. mais l'équilibre est un équilibre d'ordre privé.

Pour conclure, je rappellerai qu'il y a deux fonctions commerciales, une fonction du commerce traditionnel et une fonction de grand commerce, qui sont complémentaires. Il y aura toujours un centre-ville qu'il faut continuer d'animer comme je le disais par Grand-centre et par d'autres opérations. Mais si je prends les statistiques qui m'ont été communiquées par la Chambre de Commerce, pour la France, je constate qu'en 1983 le commerce traditionnel représentait 58 % et le grand commerce 42 %. Huit ans plus tard, le commerce traditionnel c'est 48 % moins 10 et le grand commerce c'est 52 % plus 10, c'est-à-dire qu'il y a un mouvement inverse. Que pouvons-nous faire pour l'empêcher ? Rien parce que le grand commerce est là et que les clients y vont, ce qui ne veut pas dire qu'il faut négliger le commerce traditionnel. Mais il y a une tendance nationale qui n'est pas propre à la Ville de Besançon. Nous en sommes conscients mais il faut que le centre-ville reste animé par tout ce qui est la culture, la Faculté de Lettres, telle ou telle implantation. Le reste est je crois surtout l'affaire des commerçants qui y sont implantés. Les illuminations dont nous parlions tout à l'heure participeront à l'animation du centre-ville, prochainement nous aurons le Musée du Temps, il y a le Musée des Beaux-Arts qui attire deux fois plus de visiteurs qu'il y a trois ans, dont tout cela je crois montre l'effort de la Ville dans toutes les directions pour que ce centre reste le centre animé de la Ville de Besançon. Voilà quelques éléments en réponse à cette légitime inquiétude, que vous avez rappelée, des commerçants du centre-ville.

Dont acte.